

# MEETING D'AUTOMNE

## 20 KM MARCHÉ DE NOGENT

**DIMANCHE**  
**5/11/2023**



**DÉPART DES ÉPREUVES À 10:00**  
**DÉPART DES COURSES JEUNES À 12:00**

20 000 m - ES/SE/MA F&H  
10 000 m – CA/JU/ES/SE/MA F&H

CETTE ÉDITION SE DÉROULERA SUR LA PISTE D'ATHLÉTISME  
STADE SOUS LA LUNE - ALAIN MIMOUN  
Avenue Smith Champion  
94130 Nogent-sur-Marne

RER A Nogent-sur-Marne – RER E Nogent Le-Perreux  
Autoroute A4 : sortie Pont-de-Nogent  
Parking payant à 300m au 25 rue Hoche

Jeunes  
5 000 m – CAF & CAH  
3 000 m – MIF & MIM  
2 000 m – BEF & BEM  
1 000 m (non classé) – POF & POH

# RÈGLEMENT

- La compétition est réservée aux athlètes titulaires d'une licence FFA « Compétition » pour la saison en cours ou d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied ou de la marche athlétique en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.
- L'organisation mettra à disposition des marcheurs un ravitaillement (eau uniquement). Plusieurs tables seront prévues pour les ravitaillements personnels qui sont fortement recommandés.
- Podiums pour chaque épreuve.
- Un athlète ne sera pas autorisé à repartir pour son ou ses derniers tours de piste, au-delà de 2h30 d'épreuve. Le juge arbitre sera chargé de stopper l'athlète lors de son passage sur la ligne d'arrivée.
- Les épreuves sont des compétitions de marche athlétique et se déroulent selon la règle F-230 des compétitions.
- La tenue des marcheurs devra être conforme à la règle F-143 des compétitions. Ceux-ci devront observer la plus grande correction vis-à-vis des officiels et du public.
- Toute réclamation devra être déposée conformément à la règle en vigueur dès la fin de l'épreuve.
- Les droits d'engagement pour cette manifestation sont gratuits mais que s'ils sont effectués en amont sur le site du Comité d'Athlétisme du 94. Droits d'engagements sur place : 5 euros.
- Vestiaires et douches sont prévus au Stade sous la Lune si les conditions sanitaires le permettent.
- Le jour même, ouverture du secrétariat à 8h30. Retrait des dossards jusqu'à 9h30.
- Une consigne est à votre disposition mais les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur pouvant survenir à l'occasion de cette compétition.
- Courses jeunes : 5 000 m CAF & CAH, 3 000 m MIF & MIM, 2 000 m BEF & BEM, 1 000 m (non classé) POF & POH. Départ commun à 12h00.

Organisation UAI Nogent  
uainogent.fr  
uai.nogent@free.fr

## INSCRIPTIONS

Engagement gratuit exclusivement sur le site du Comité d'Athlétisme du 94 :  
[www.athle94.org](http://www.athle94.org)  
au plus tard le vendredi 3 novembre 2023 minuit dernier délai.

Dans la mesure du possible, l'inscription doit se faire en amont.  
Droits d'engagement sur place : 5 euros.

Renseignements : Cyril Pirali - [cirali@gmail.com](mailto:cirali@gmail.com) / 06 66 48 89 33